

Communiqué de presse

Embargo: 28.10.2021, 8h30

03 Travail et rémunération

Les personnes de 50 ans ou plus sur le marché du travail en 2020

Un tiers de la population active est âgée de 50 ans ou plus

En Suisse, 33,5% de la population active avait 50 ans ou plus en 2020. Le taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans s'élevait à 81% et le taux de chômage au sens du BIT à 4,0%. Un an avant l'âge ordinaire de la retraite, les taux de préretraite s'élevaient à 39,0% chez les hommes et à 30,4% chez les femmes. Ce sont là quelques résultats de la publication «les personnes de 50 ans ou plus sur le marché du travail en 2020» de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2020, la Suisse comptait 1,654 million de personnes actives de 50 ans ou plus, soit un tiers (33,5%) de la population active totale, une part qui a progressé par rapport à 1991 (24,0%). Ce vieillissement a été causé principalement par l'arrivée à la cinquantaine des générations du baby-boom (personnes nées entre 1945 et 1964). En 2020, le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes actives de 20 à 64 ans a atteint 35,7, en forte hausse par rapport à 1991 (28,2).

Forte progression du taux d'activité des femmes

En 2020, 81,4% de la population de 50 à 64 ans était active, contre 70,9% en 1991. Cela est dû à la forte progression du taux d'activité des femmes (1991: 53,4%; 2020: 75,6%; hommes: recul de 90,1% à 87,2%). En comparaison européenne, la Suisse faisait partie avec la Suède (86,0%), l'Islande (83,6%) et l'Estonie (81,3%) des pays dans lesquels plus de huit personnes sur dix de 50 à 64 ans étaient actives (moyenne de l'Union européenne: 70,3%). Plus d'une personne sur six (17,8%) de 65 à 74 ans était active professionnellement en Suisse (1991: 19,7%).

Des conditions de travail qui varient de celles des plus jeunes

Les personnes de 50 à 64 ans étaient 40,3% à travailler à temps partiel contre 35,2% chez les 25-49 ans. La main d'œuvre qui a atteint la cinquantaine était surreprésentée dans les branches «transport et entreposage» (37,0% des personnes actives occupées) «administration publique» (34,5%), «agriculture et sylviculture» (34,4%; ensemble des branches: 30,1%). Par rapport aux plus jeunes, elles étaient plus nombreuses à travailler avec le statut d'indépendant (18,1% contre 9,5%), normalement le week-end (20,6% contre 16,1%) et exercer une activité secondaire (8,8% contre 7,5%). Elles profitaient de 3,5 jours de vacances en plus par année.

Salaire médian de à 7341 francs en 2018

Tous groupes de professions confondus, le salaire mensuel brut médian des personnes salariées de 50 à 64/65 ans s'élevait à 7341 francs en 2018, en progression de 7,6% en l'espace de dix ans. Le salaire médian des femmes à partir de 50 ans reste inférieur à celui des hommes, mais les différences salariales se sont réduites entre 2008 (20,4%) et 2018 (16,1%).

Chômage de longue durée une fois sur deux

En 2020, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) était plus faible chez les personnes de 50 à 64 ans (4,0%) que chez les 25-49 ans (4,7%). Les femmes étaient moins touchées que les hommes (3,5% contre 4,3%). La moitié (48,9%) des personnes au chômage de 50 à 64 ans recherchait un travail depuis plus d'une année (25-49 ans : 32,7%). En comparaison internationale, le taux de chômage des 50-64 ans se situait proche du milieu du classement des pays (moyenne de l'UE: 5,1%).

En 2020, 18,6% des personnes de 50 à 64 ans étaient non actives. Un cinquième d'entre elles (3,8% des 50-64 ans) seraient disponibles et prêtes à travailler, dont une grande majorité (3,2% des 50-64 ans) dans un délai d'un mois.

Sortie du marché du travail à 65,2 ans en moyenne

L'âge moyen à la sortie du marché du travail se montait à 65,2 ans en 2020 (hommes: 65,6 ans; femmes: 64,9 ans). Les indépendants se retirent de la vie active bien plus tard que les salariés (67,5 ans contre 64,9 ans). C'est dans la branche «agriculture et sylviculture» que la main d'œuvre reste le plus longtemps active (sortie à 67,5 ans). En revanche, l'âge moyen à la sortie du marché du travail s'élève à 62,8 ans chez les personnes actives dans la branche «activités financières et assurance».

Un retrait flexible de la vie active se constate en considérant le taux de préretraite. Six ans avant l'âge ordinaire de la retraite, ce taux s'élevait à 4,8% chez les hommes et 4,2% chez les femmes (moyenne 2018 à 2020). Un an avant cet âge, il atteignait 39,0% (hommes) resp. 30,4% (femmes).

Méthodologie

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique réalisée chaque année depuis 1991 auprès des ménages par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle décrit la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements à l'égard du travail en Suisse. Pour assurer la comparabilité internationale des résultats, l'OFS observe les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail. De 1991 à 2009, l'enquête a été effectuée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu afin de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. L'enquête est réalisée pour le compte de l'OFS par un institut d'étude de marché privé. L'échantillon de base comprend depuis 2010 environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population observée est la population résidente permanente de 15 ans et plus. Grâce à un panel rotatif, les mêmes personnes peuvent être interrogées quatre fois au cours d'une période de 15 mois consécutifs.

Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

L'ESS est réalisée tous les deux ans au mois d'octobre depuis 1994 sur la base d'un questionnaire écrit envoyé aux entreprises. En 2018, elle a porté sur plus de 36 000 entreprises. Avec environ 2 millions de personnes salariées, l'ESS permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire en Suisse et dans les sept grandes régions. Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise, mais aussi aux caractéristiques individuelles des personnes salariées et des postes de travail, telles que la formation, la position professionnelle, la profession ou les années de service.

Définitions de quelques termes relatifs au marché du travail

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans qui, la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération,
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi de salarié ou d'indépendant,
- ou qui travaillaient sans rémunération dans l'entreprise familiale.

Taux de personnes actives occupées

Nombre de personnes actives occupées divisé par la population résidente permanente.

Chômeurs au sens du BIT (Bureau international du travail)

Les chômeurs au sens du BIT sont les personnes de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives et occupées pendant la semaine de référence,
- qui ont recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour commencer un emploi.

Population active

La population active se compose des personnes actives occupées et des chômeurs au sens du BIT. L'ensemble des personnes actives constitue l'offre de travail.

Taux d'activité

Nombre de personnes actives divisé par la population résidente permanente

Personnes non actives

Sont réputées non actives les personnes qui ne sont ni actives occupées, ni chômeurs au sens du BIT.

Travail à temps partiel

Sont réputées travailler à temps partiel les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est inférieur à 90% (définition appliquée en Suisse). On distingue entre temps partiel I et temps partiel II:

- temps partiel I: taux d'occupation de 50 à 89%
- temps partiel II: taux d'occupation de moins de 50%

À l'échelle internationale, le seuil au-dessous duquel une personne est réputée travailler à temps partiel est fixé à 100% et non à 90%.

Âge moyen à la sortie du marché du travail

L'âge moyen à la sortie du marché du travail est calculé selon l'approche du marché du travail et non selon celle de la prévoyance vieillesse. L'éventuelle perception d'une rente de l'un des trois piliers de la prévoyance vieillesse n'a aucune incidence sur cet indicateur. L'âge en question est établi sur la base de l'âge moyen pondéré au sortir de la vie active des personnes de 58 à 75 ans. Est considérée comme sortie tout passage du statut «personne active» à celui de «personne non active».

Taux de préretraite (approche marché du travail)

Une personne est considérée comme ayant pris une préretraite, selon l'approche du marché du travail, si les trois critères suivants sont remplis:

- elle n'a pas encore atteint l'âge ordinaire de la retraite,
- elle a travaillé jusqu'à l'âge de 50 ans au moins, mais n'exerce plus d'activité professionnelle,
- elle indique la retraite, l'invalidité ou des problèmes de santé comme raison de la non-activité.

L'éventuelle perception d'une rente de l'un des trois piliers de la prévoyance vieillesse n'a aucune incidence sur le calcul de cet indicateur. Les personnes ayant repris une activité rémunérée après leur retraite anticipée ne sont pas prises en compte en tant que personnes en préretraite. C'est donc l'approche du marché du travail qui est utilisée, et non celle de la prévoyance vieillesse. Le taux de préretraite est calculé en divisant le nombre des personnes en préretraite par le nombre de personnes ayant travaillé jusqu'à l'âge de 50 ans au moins.

Renseignements

Thierry Murier, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 63 63,

e-mail: Thierry.Murier@bfs.admin.ch

Didier Froidevaux, OFS, Section salaires et conditions de travail, tél.: +41 58 463 67 56,

e-mail: didier.froidevaux@bfs.admin.ch (salaires)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

«Les personnes de 50 ans ou plus sur le marché suisse du travail en 2020», numéro OFS: 2151-2000

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0460

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

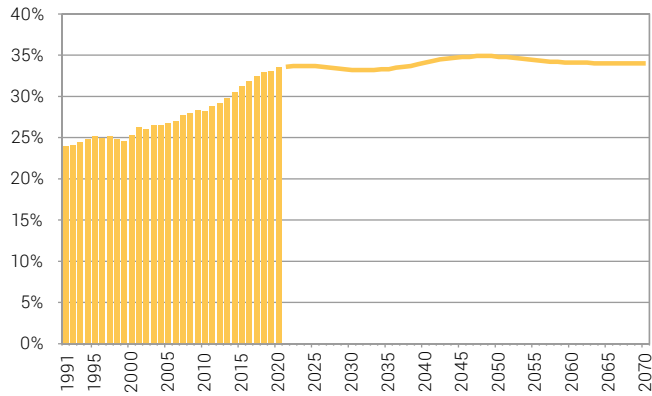
Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ont eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

Part des personnes de 50 ans ou plus dans la population active en Suisse, de 1991 à 2070

En %, moyenne annuelle

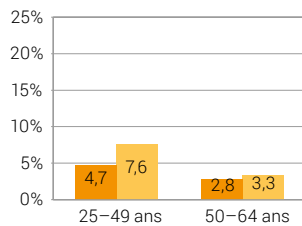


Source: OFS – ESPA, scénarios de l'évolution démographique (scénario de référence) © OFS 2021

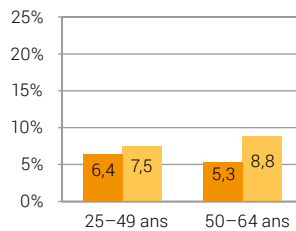
Contrat de travail à durée déterminée (CDD), travail du samedi et du dimanche, travail du soir et de nuit, multiactivité, par groupe d'âge, en 2000 et 2020

En % des personnes actives occupées, moyenne annuelle

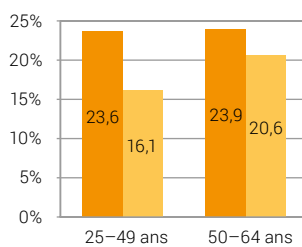
Part de contrat à durée déterminée (CDD) chez les salariés



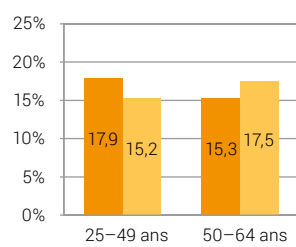
Part de multiactifs



Part de personnes travaillant normalement le samedi/le dimanche



Part de personnes travaillant normalement le soir/la nuit



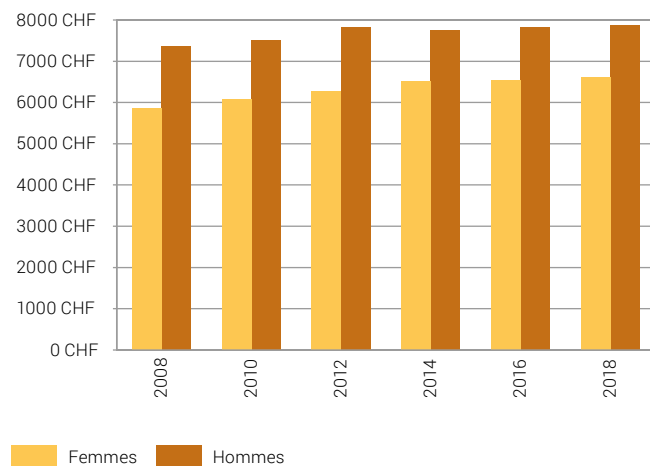
2000 2020

Source: OFS – ESPA

© OFS 2021

Salaire mensuel brut (valeur centrale) des personnes salariées de 50 à 64/65 ans, par sexe, de 2008 à 2018

En CHF, secteur privé et secteur public ensemble

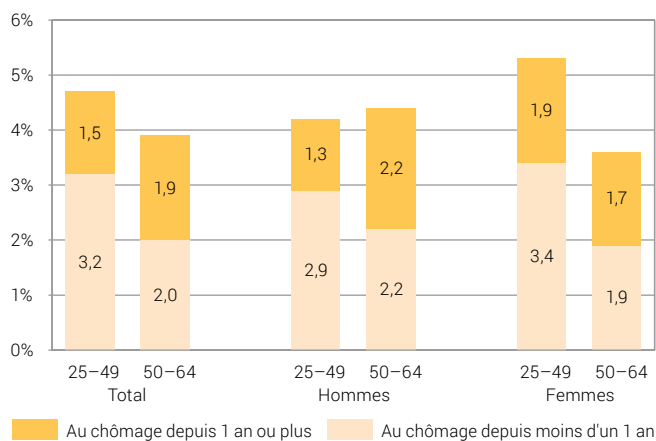


Source: OFS – ESS

© OFS 2021

Taux de chômage au sens du BIT selon la durée du chômage, par groupe d'âge et par sexe, en 2020

En %, moyenne annuelle



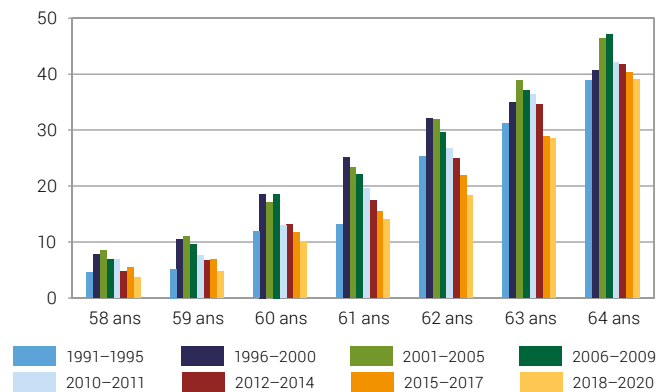
Source: OFS – ESPA

© OFS 2021

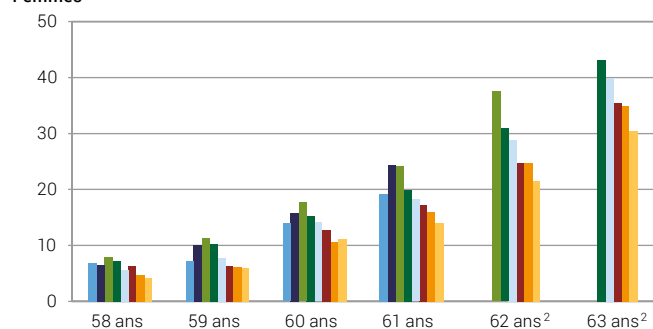
Taux de préretraites¹ (approche marché du travail) par sexe et par âge

En %

Hommes



Femmes



¹ Sont considérées comme étant en préretraite les personnes satisfaisant aux trois critères suivants:

- Elles n'ont pas atteint l'âge ordinaire (légal) de la retraite.
- Elles ont travaillé au moins jusqu'à 50 ans, mais n'exercent plus d'activité professionnelle.
- Elles indiquent la retraite, l'invalidité ou la santé comme principale raison de la non-activité.

² L'âge ordinaire de la retraite des femmes était de 62 ans avant 2001 et de 63 ans entre 2001 et 2005.